

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Réunion du Conseil municipal du 14 juin 2024

L'an **deux mille vingt-quatre** à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le 09 juin 2024, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis en salle du conseil sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.

Tableau des présences

Conseiller	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZÉ	X		
Franck LAMBLARDY		X	Anne-Maité TURMEL
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE	X		
Ludovic SOULARD		X	Raphaël NORBLIN
Anne-Maité TURMEL	X		

Membres en exercice **13**
Présents **11**
Votants **10**
Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Les textes complets des délibérations sont annexés au présent procès-verbal avec

- L'objet de la délibération
- Les votes exprimés par les membres du conseil municipal présents ou représentés

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du conseil municipal 19 avril 2024

1. Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse

- Informations diverses,
- Prise en charge des frais de scolarité hors commune,

2. Finances

- Subvention aux associations 2024

3. Urbanisme et environnement

- Location de pâture parcelle B 242
- Classement en domaine public communal de la parcelle ZC 288

4. Affaires Générales

- Cimetière :
 - Extension de l'espace cinéraire - cavurnes
 - Tarif des cavurnes
 - Tarif des plaques - Jardin du souvenir
 - Règlement du cimetière,
- Copieur : Renouvellement du contrat avec extension copieur couleur à l'école

5. Commissions et syndicats

6. Informations et questions diverses

PROCÈS VERBAL

Affaires scolaires :

- informations diverses :
 - Une Kermesse se tiendra à l'école communale le 28 juin.
 - Une représentation musicale de l'ensemble des classes se déroulera le mardi 25 juin avec l'intervenant musique.
 - Le dernier conseil d'école aura lieu le 20 juin.
 - Un « Café chouquette » afin de présenter les moyens périscolaires aux parents de nos enfants de petite section est prévu le 6 juillet.
 - Une nouvelle classe sera ouverte l'année prochaine. Il va peut-être falloir déplacer la bibliothèque afin de faire de la place.
 - Les enfants vont aller faire un pique-nique le 4 juillet au City stade.
 - Les travaux du préau (et autres petits travaux) vont se faire cet été.
- Frais de scolarités hors commune :
 - Un couple de bateliers (qui sont domiciliés ici chez la grand-mère) veut faire scolariser leur enfant en petite section et moyenne section à Conflans-Sainte-Honorine (capitale des bateliers). Cette commune disposant d'un internat réservé aux enfants de batelier, à compter de la grande section, leur enfant pourrait alors l'intégrer. Pour ce faire, il est nécessaire que la commune de Fontaine-Sous-Jouy finance leur scolarité en petite section et moyenne section. Vu le faible effectif de l'école ce jour, sachant qu'une 5eme classe va s'ouvrir, et afin de ne pas créer de précédent, le Conseil municipal vote contre à la majorité.

DELIBERATION 2024-027 refusée à la majorité des présents

→ DELIBERATION

Abstention : 3 : Mathieu MARÇAL; Ludovic SOULARD; Raphaël NORBLIN

Contre : 9 : Valérie BRANDIN-BEGHIN; Patricia BRAY; Jacky CAPEL; Nadège COMORET; Franck LAMBLARDY; Alain MIMÉAU; Michel PHILIPPE; Anne-Maïté TURMEL ; Laurence HUZÉ

Pour : 1 : Jean-Nicolas MASSON

FINANCES

- Subventions aux associations :
 - Trois compléments d'associations sont à financer :
 - > Le CFA MFR de Bernay pour un montant de 75 euros.
 - > Le tennis de club de Pacy-sur-Eure, qui accueille 2 enfants de Fontaine, pour un montant de 40 euros.
 - > Les amis de monuments et sites de l'Eure pour un montant de 60 euros.

DELIBERATION 2024-028 accepté à l'unanimité

→ DELIBERATION

▪ Abstention : 0

▪ Contre : 0

▪ Pour : 13

URBANISME - ENVIRONNEMENT

- Location pâture parcelle B242 :

Une demande a été faite par une habitante de la commune pour faire paître ses chevaux et les faire tourner (5 chevaux).

DEPARTEMENT DE L'EURE – CANTON DE PACY SUR EURE

Téléphone : 02 32 36 71 70 – www.fontainesousjouy.org – mairie-fontaine-sous-jouy@orange.fr

Avant, la parcelle était louée pour un montant de 185.50 euros pour l'année.

-> Il a été délibéré de louer cette parcelle (selon l'indice de fermage de la Chambre de l'agriculture de l'Eure actualisé) 250 euros par an et que le locataire taille la haie attenante.

DELIBERATION 2024-025 acceptée à l'unanimité

→ DELIBERATION

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 13

- Classement domaine public de la parcelle ZC 288 :

Cette parcelle se situe Résidence sous la ville. C'est une bande de terrain. Le but étant de la passer dans le domaine communal et que l'agglomération puisse faire la réfection de la voirie comme cela s'est toujours fait.

DELIBERATION 2024-026 acceptée à l'unanimité

→ DELIBERATION

- Abstention :
- Contre : 0
- Pour : 13

AFFAIRES GENERALES

- Cimetière :

Alain MIMEAU, conseiller délégué, présente un projet de règlement du cimetière communal, par la suite, il est proposé aux conseillers de mettre en place un espace réservé aux cavurnes afin de répondre à la demande croissante des Jovifontains.

-> **Délibération à l'unanimité.**

Concernant la tarification des cavurnes, il est proposé un tarif de 500 euros pour la pose d'un cavurne et de 200 € pour un renouvellement.

-> **Délibération à l'unanimité.**

Cette réorganisation d'espace amène également une proposition d'aménagement de l'entrée du cimetière avec des arbustes et plantes décoratives afin de le rendre plus harmonieux.

Mise en place d'un tarif pour le jardin du souvenir avec la pose d'une plaque, il est proposé de faire payer la plaque au prix coutant pour la pose d'une plaque dans le jardin du souvenir.

-> **Délibération à l'unanimité.**

Règlement du cimetière :

Le règlement reprend des éléments tels que la législation funéraire, les principes d'inhumation, le fonctionnement du columbarium, la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, les modalités en cas de travaux, les reprises des tombes. (Voir règlement joint)

- Question sur les horaires et les jours des inhumations (pourquoi pas les samedis et dimanches). Proposition d'ajouter le samedi.
- Question sur la rétrocession : est-il obligatoire de remettre le terrain à nu ? Proposition de modification de l'article 9.

Il est proposé aux conseillers d'approuver le règlement modifié selon les demandes soumises pendant la séance du conseil.

-> **Délibération à l'unanimité.**

DELIBERATION 2024-029 acceptée à l'unanimité

→ DELIBERATION

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 13

• Copieurs :

Renouvellement des copieurs de la commune (Mairie et école)

Prestataire actuel : KOESIO (basé à Evreux)

Situation Actuelle	Situation Proposée par Koesio
Un copieur Couleur à la mairie Un copieur Noir et Blanc à l'école	Un copieur Couleur neuf à la mairie Un copieur Couleur reconditionnée (mais garantie) à l'école
Un cout à la copie N/B : 0.0051 centimes (0.004 en début de contrat)	Un cout à la copie N/B : 0.004 centimes
Un cout à la copie couleur : 0.051 centimes (0.04 en début de contrat)	Un cout à la copie couleur : 0.036 centimes
Total mensuel réel : entre 320 et 330 euros H.T	Total mensuel négocié : 341 euros H.T

Pourquoi choisir cette offre ?

- Prestataire proche de la commune et connu pour sa réactivité en cas de problème.
- Un copieur neuf pour la Mairie
- Un copieur couleur pour l'école (gain de temps pour la mairie qui n'aura plus à imprimer pour l'école)
- 2 copieurs couleurs qui peuvent servir l'un pour l'autre de solution de repli en cas de panne temporaire
- Commande automatique des consommables (hors papier)
- Le prestataire propose une participation aux animations communales pour un montant minimum de 200 euros

-> **Proposition de contracter avec Koesio pour la location des copieurs.**

DELIBERATION 2024-030 acceptée à l'unanimité

→ DELIBERATION

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 13

Commissions et syndicats :

- Commission finances à EPN :
 - modifications des statuts du TANGRAM car Louviers se retire,
 - approbation de comptes du TANGRAM.

DEPARTEMENT DE L'EURE – CANTON DE PACY SUR EURE

Téléphone : 02 32 36 71 70 – www.fontainesousjouy.org – mairie-fontaine-sous-jouy@orange.fr

Concernant Fontaine-Sous-Jouy, le projet de maison des associations n'a pas été retenu au contrat de territoire 2024.

- Commission mobilité EPN :
 - présentation du fonctionnement des inscriptions.
 - mise en place de timbres sur les cartes de transport scolaire pour faciliter le contrôle des inscriptions et donc son paiement.

Informations diverses et questions:

- Projet musique du CRD avec l'école le 25 juin.
- Le Département met en place une opération sur la nature avec différentes présentations (animation à la Ronce le 12 octobre).
- Le 22 juin une chorale Accord'Eure vient dans la commune à l'église, se produire, participation au chapeau.
- Initiation à la sophrologie le 19 juin à la salle communale.
- Les travaux d'aménagement de sécurité de voirie, rue de l'ancienne forge, Poste et Forêts auront lieu à partir du 9 août pendant 3 semaines.
- Les travaux d'enfouissement ont commencé aux Oriots.
- La mairie a reçu des candidatures pour remplacer Clément suite à la fin de son CDD.
- La mairie n'a reçu qu'une candidature pour les jobs d'été.

La mairie tient à remercier Michel Philippe pour tout le travail réalisé dans le cadre de ses fonctions municipales depuis 2014.

Fin de séance : 21h41.

V.BRANDIN-BÉGHIN	P.BRAY	J.CAPEL	N. COMORET	L.HUZÉ
F.LAMBLARDY <i>Représenté par A-M. TURMEL</i>	M.MARÇAL	J.N.MASSON	A.MIMEAU	R.NORBLIN
M.PHILIPPE	L. SOULARD <i>Représenté par R. NORBLIN</i>	A-M TURMEL		